COMMUNE DE SENTEIN

Procès-verbal de la séance du Vendredi 24 Avril 2026

Présents : Pauline BLAQUE, Michel PÉRISSÉ, Mariannick GUILLOUX, Dominique GAUNET, Maria-Teresa MARTY, Françoise BONZOM, Jean-Luc ESTRÉMÉ, Michel ESTRÉMÉ, Christine FOLITER, Mathieu FORNER

Le conseil Municipal désigne Mathieu FORNER aux fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 03 Avril 2026
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
- Vote des subventions aux associations
- Mise en place de la fongibilité des crédits en section fonctionnement et investissement
- Adoption du budget primitif de l'exercice 2026
- Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres à la commission communale des impôts directs (CCID)
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Création d'un emploi saisonnier à temps complet - Adjoint technique
- Création de deux emplois saisonniers à temps non-complet - Camping
- Date d'ouverture et fixation des tarifs des prestations du camping pour l'année 2026
- Entretien de l'aire de départ de sentiers de Frechendech
- Nomination d'un référent Santé et Environnement
- Demande de subvention du Fonds d'Aide aux communes pour l'achat d'un chargeur frontal et d'un godet
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Approbation du procès-verbal du 03 Avril 2026

Résultat du vote Pour : 11 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

L'excédent de fonctionnement de l'année 2025 est de 104 296.87€, Mme le Maire propose d'affecter la totalité de la somme en investissement, pour combler le déficit d'investissement de l'année 2026.

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	20 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	104 296,87
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	104 296,87
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	**104 296,87**
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	104 296,87
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
B. DEFICIT AU 31/12/2025	**0,00**
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Résultat du vote Pour : 11 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Vote des subventions aux associations

Voir le tableau annexé

Plusieurs conseillers sortent et ne prennent pas part au vote. Mme le Maire rappelle qu'un arrêté portant déport a été pris pour chaque conseiller qui siège ou adhère dans une association.

Résultat du vote Voir le tableau annexé
Commentaires / Observations : La subvention pour l'association ECCCO est remis à décision ultérieur. Il est voté une subvention de 50€ à l'association FNACA, le versement sera fait si le complément de renseignements à l'appui de la demande de subvention nous est transmis.

Mise en place de la fongibilité des crédits en section fonctionnement et investissement

La nomenclature comptable M57 donne la faculté au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à l'exclusion des dépenses de personnel dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Résultat du vote Pour : 11 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Adoption du budget primitif de l'exercice 2026

L'assemblée délibérante vote le budget primitif au niveau des chapitres des sections d'investissement et de fonctionnement.

Le budget primitif est annexé au PV.

Résultat du vote Pour : Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	VOTE
011	Charges à caractère général	200 524,41	11
012	Charges de personnel, frais assimilés	204 345,51	11
014	Atténuations de produits	6 552	11
023	Virement à la section d'investissement	20 000	11
042	Section à section	18 130,57	11
65	Autres charges de gestion courante	67 386	11
66	Charges financières	9 630,59	11
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		526 569,08	11

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	VOTE
042	Section à section	28 000	11
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	33 752	11
73	Impôts et taxes	169 318	11
731	Fiscalité locale	93 171	11
74	Dotations et participations	164 195	11
75	Autres produits de gestion courante	38 100	11
76	Produits financiers	4	11
77	Produits spécifiques	29,08	11
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		526 569,08	11

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	VOTE
040	Section à section	28 000	10 *
041	Opérations patrimoniales	6 480	10 *
16	Emprunts et dettes assimilées	16 052,97	11
20	Immobilisations incorporelles	3 670	11
21	Immobilisations corporelles	81 703,45	11
23	Immobilisations en cours	348 391,8	11
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		484 298,22	11

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	VOTE
001	Solde d'exécution section investissement	105 273,51	10 *
021	Virement de la section de fonctionnement	20 000	10*
040	Section à section	24 610,57	10 *
10	Dotations, fonds divers et réserves	156 836,62	10 *
13	Subventions d'investissement	177 577,52	10 *
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		484 298,22	10 *

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :
*Mme Alizée VANDENDRIESSCHE a quitté la séance à 20h15 au moment de la présentation et vote du chapitre 040 de la section d'investissement.

Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres à la commission communale des impôts directs (CCID)

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.
Il est nécessaire de proposer une liste de 24 noms, le directeur départemental des finances publiques nommera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Proposition de 24 noms : Mesdames et messieurs SEUBE Marc Henri, BARRIE Myriam, TOSELLO-PACE Monique, PRAT Raymond, PRAT Roger, JALBERT Françis, BESSOU Corinne, GAIES Vincent, PERISSE Jocelyne, GUILHEM Annie, CROS Stéphane, GIOVANNINI Nelly, TARANNE Elsa, SOULE Stéphanie, FERNANDEZ Laurent, ROUCH Brigitte, MOUNE Marie-Claude, SAURAT Bruno, FORNER Mathieu, CLAUSTRE David, ESTREME Isabelle, PONS Marie Thérèse, DAVALAN Didier, AUBRY Marie.

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

La composition de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal. Pour Sentein la composition est de 3 membres soit un 1 conseiller municipal, 1 délégué du tribunal judicaire et 1 délégué de l'administration.
Il y a lieu de proposer des délégués en rapport avec la liste électorale.

Pour le conseiller municipal est choisi dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer (ne sont pas compris le maire et les adjoints). A défaut le plus jeune conseiller municipal.

Proposition conseiller municipal	un titulaire : Mathieu FORNER
et	Une suppléante : Françoise BONZOM
Délégué de l'administration	un titulaire : Éric ANGLADE
Et	une suppléante : ESTREME Chantal
Délégué du tribunal judiciaire	2 titulaires : Jean-Louis GARIE et Hubert PERISSE
Et	2 suppléantes : Régine MOUNE et Astrid PAVIE

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Création d'un emploi saisonnier à temps complet - Adjoint technique

Madame le maire propose de créer un emploi non permanent suite à une accroissement de saisonnier d'activité du 6 Juillet au 6 septembre 2026 à hauteur de 35h. Les tâches proposées seront l'entretien des bâtiments communaux, le camping, la voirie et les chemins ruraux et les espaces verts.

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Création de deux emplois saisonniers à temps non-complet - Camping

Madame le Maire propose le recrutement de deux agents saisonniers pour l'ouverture, l'accueil, gestion et l'entretien de l'accueil et des sanitaires du camping communal pour la période du 3 juillet au 13 septembre inclus à hauteur de 22 heures par semaine.

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Date d'ouverture et fixation des tarifs des prestations du camping pour l'année 2026

Madame le Maire propose d'ouvrir le camping le 4 juillet 2026 au public.

	Tarif journalier ou à l'unité
Emplacement (tente ou caravane)	4.00 €
Droit d'entrée pour une personne âgée de 18 ans et plus	3.50 €
Droit d'entrée pour une personne âgée de 3 ans à 18 ans	2.50 €
Véhicule	2.00 €
Branchement électrique	2.50 €
Forfait camping-car/fourgon aménagé comprenant : emplacement, véhicule, droit d'entrée pour 2 personnes, vidange eaux noires/grises, ravitaillement en eau	14.00 €
Lavage de linge (prix comprenant une opération de lavage avec fourniture de lessive)	4.00 €
Garage mort	1.50 €
Poche glaçons (l'unité)	1.00 €
Congélation pain de glace (l'unité)	1.00 €
Location salon de jardin	2.00 €/jour – 10.00 €/semaine
Vidange eaux grises et noires + ravitaillement en eau camping-car/fourgon aménagé	5.00 €
Caution de mise à disposition d'une rallonge électrique	15.00 €
Caution de mise à disposition de la clé d'accès à la buanderie	15.00 €

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Entretien de l'aire de départ de sentiers de Frechendech

L'entretien de l'aire de départ de sentiers sise à Frechendech, aménagée par le Conseil Départemental de l'Ariège, est assuré par les services communaux (passage de l'épareuse, désinfection des sanitaires, changement des ampoules, des éclairages, d e la plomberie …). Le budget prévisionnel des travaux est estimé à 1160€.

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Nomination d'un référent Santé et Environnement

Les collectivités sont des acteurs clés de la prévention et de la lutte contre l'ambroisie, le moustique tigre, la chenille processionnaire du pin, les tiques, il nous est donc demandé de désigner un référent pour le territoire de la commune. Ce référent pourra ainsi avoir des liens privilégiés avec les acteurs de la prévention et recevoir les informations qui concernent ces sujets. Il pourra ainsi devenir une personne ressource sur lesquels nous pourrons nous appuyer. Madame Mariannick GUILLOUX est désignée par le Conseil Municipal.

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

Demande de subvention du Fonds d'Aide aux communes pour l'achat d'un chargeur frontal et d'un godet

Madame le Maire propose de solliciter le soutien de la communauté de communes Couserans Pyrénées pour l'acquisition du matériel technique (d'une fourche et d'un godet pour le tracteur communal). Plusieurs devis ont été demandés, le devis de la société Clastres-Eychenne est le plus intéressant à hauteur de 12 800€ HT / 15 360€ TTC.

Résultat du vote Pour : 10 Contre : Abstention :
Commentaires / Observations :

QUESTIONS DIVERSES

- Retour de Madame le Maire : Réunion avec les Biroussans, la fête de la Saint Jean aura lieu du 20 au 21 Juin 2026. L'ouverture d'une exposition sur les mines et l'exposition de wagonnets dans le village. Une demande d'autorisation pour l'utilisation du porche de l'église jusqu'au 15/16 Août.

 Arrêté du 7 au 9 Mai pour l'interdiction de stationner autour de l'église (reportage photo des Biroussans).

- Retour sur la réunion avec l'ONF : possibilité de financement de l'entretien des pistes pour qui sortent du bois. Point piste du Bentaillou, visite de la Sous-Préfète le 06 Mai. Mme le Maire va contacter la sous-préfecture pour que la commune soit présente.

- Rencontre avec le service départemental des routes : les panneaux d'adressage ne respectent pas les règles, ils seront vus au cas par cas avec le Chef de centre de Castillon.

- Syndicat des eaux du Couserans : va procéder au contrôle sur les assainissements individuels au mois de Juin. Une réunion publique avant les contrôles va être programmée.

- Association CASTA : les démarches sont en cours pour retrouver une gouvernance.

- Monsieur DAFFIS a établi le devis pour fleurir les chicanes.

- Parlement Montagne : organisation de séminaires sur la prédation en montagne. Dépasse le cadre national pour revendiquer au niveau européen.

- Questions sur le rôle des médiateurs en montagne.

La séance est clôturée à 21h47.